



RAPPORT SEMESTRIEL 2026

ADOCIA

innovative medicine
for everyone, everywhere



TABLE DES MATIERES

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	5
2	ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONDENSES	15
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2026	40
4	ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION	45



1

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1

Chapitre 1

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	5
1.1	Eléments financiers synthétiques	5
1.2	Faits marquants du 1^{er} semestre 2026	6
1.3	Résultats financiers	10
1.3.1	Produits opérationnels	10
1.3.2	Les charges opérationnelles	10
1.3.3	Eléments de bilan	11
1.4	Risques et incertitudes concernant l'activité de la Société pour le deuxième semestre de l'exercice	12
1.5	Relations avec les parties liées	12

1 Rapport semestriel d'activité

1.1 Eléments financiers synthétiques

Le tableau ci-après résume les comptes semestriels consolidés condensés établis pour les périodes de 6 mois se terminant le 30 juin 2026 et le 30 juin 2025 :

En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Produits opérationnels	1 333	2 199
Chiffre d'affaires	43	1 031
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	1 290	1 168
Charges d'exploitation hors dotations et reprises	(9 024)	(10 862)
Dotations et reprises d'amortissements et provisions	(256)	(270)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(7 947)	(8 932)
Autres produits et charges opérationnels	0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	(7 947)	(8 932)
Produits financiers	119	0
Charges financières	(813)	(403)
RESULTAT FINANCIER	(694)	(403)
RESULTAT AVANT IMPÔT	(8 641)	(9 336)
Charge d'impôt	0	0
RESULTAT NET	(8 641)	(9 336)
Résultat de base par action (€)	(0,4)	(0,5)
Résultat dilué par action (€)	(0,4)	(0,5)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(8 641)	(9 336)

Les résultats de la Société au 30 juin 2026 se caractérisent par les principaux éléments suivants :

- **Le chiffre d'affaires** du premier semestre 2026 reflète les revenus liés à une étude de faisabilité portant sur la technologie BioChaperone® appliquée à une nouvelle combinaison de peptides pour un potentiel partenaire non divulgué à ce jour. Le chiffre d'affaires du premier semestre 2025 reflétait les revenus liés à une étude de faisabilité relative à la technologie AdOral®, appliquée à une nouvelle incrépine.
- **Des autres produits opérationnels courants** de 1,3 million d'euros en légère augmentation par rapport à 2025, correspondant au Crédit d'Impôt Recherche (CIR) de la période.
- **Des charges opérationnelles** qui s'élèvent à 9,3 millions d'euros, en baisse de 1,8 million d'euros par rapport aux six premiers mois de 2025. Cette baisse s'explique principalement par la baisse de la charge IFRS 2 (paiement fondé sur des actions) sans impact sur la trésorerie pour 0,6 million d'euros, l'impact de change sur la créance Tonghua Dongbao comptabilisée sur le premier semestre 2025 pour 0,8 million d'euros ainsi que la baisse des charges de personnel pour 0,5 million d'euros.
- **Des charges financières nettes** de 0,7 million d'euros en hausse de 0,3 million d'euros par rapport aux six premiers mois de 2025. Cette hausse provient de la charge IFRS sans impact sur la trésorerie de la juste valeur des BSA restant à exercer dans le cadre de la convention en compte courant d'actionnaire signée en avril 2026 partiellement compensée par les produits financiers des placements 2026 en cours.

- **Une perte avant impôt** qui, compte tenu des éléments ci-dessus, s'élève à 8,6 millions d'euros en légère amélioration par rapport à celle constatée l'an dernier sur la même période (9,3 millions d'euros).
- **Une position de trésorerie** de 9,7 millions d'euros au 30 juin 2026, comparée à 17,2 millions d'euros au 31 décembre 2025. **La consommation de trésorerie** liée aux activités du premier semestre 2026 (y compris le remboursement du PGE) s'élève à 10,1 millions d'euros, contre 11,8 millions d'euros au premier semestre 2025.

En août 2026, la Société a reçu l'intégralité de son Crédit Impôt Recherche dû au titre de 2025 pour un montant de 2,4 millions d'euros portant ainsi sa trésorerie à 9,3 millions d'euros au 31 août 2026.

Les dettes financières nettes (hors impacts IFRS 16), sont constituées :

- de prêts garantis par l'État (PGE) qui s'élèvent à 0,7 million d'euros au 30 juin 2026, en baisse de 1,3 million d'euros par rapport au 31 décembre 2025 à la suite des remboursements effectués lors du premier semestre. La totalité de ces PGE a été remboursée à fin août 2026 conformément à la maturité annoncée.
- de la part de l'avance en compte courant d'actionnaire non remboursée au 30 juin 2026, soit 0,7 million d'euros,
- de la juste valeur des Bons de Souscription d'Actions restant à émettre au 30 juin 2026 dans le cadre de la convention d'avance en compte courant d'actionnaire signée en avril 2026 avec Vester Finance, valorisée à 0,4 million d'euros et présentée en dettes financières conformément à IFRS 9 et IAS 32.

Au 30 juin 2026, la Société disposait d'une trésorerie de 9,7 millions d'euros qui lui permettait de financer ses activités jusqu'au début du second trimestre 2027, en tenant compte de l'utilisation de l'intégralité de l'avance en compte courant d'actionnaire signée avec Vester Finance en avril 2026 mais sans prendre en compte de potentiels revenus additionnels générés par de futurs partenariats.

En conséquence, il existe une incertitude significative quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation au-delà de cette date.

La Société poursuit activement ses discussions en vue de sécuriser des financements complémentaires et de conclure de nouveaux partenariats stratégiques tout en réduisant ses coûts afin de soutenir la poursuite de son développement. Les comptes ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, en prenant pour hypothèse que la Société parviendra à obtenir des financements additionnels.

1.2 Faits marquants du 1^{er} semestre 2026

Financement

En date du 21 avril 2026¹, la Société a annoncé la signature avec Vester Finance d'une convention d'avance en compte courant d'actionnaire d'une durée de 2 ans pouvant aller jusqu'à 6,0 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros payé à la signature, remboursable par exercice de bons de souscription d'actions ou en numéraire.

Dans le cadre de ce contrat, Vester Finance pourra souscrire, au travers de l'exercice de bons de souscription d'actions (BSA), à un maximum de 1 500 000 actions de la Société (parité 1 BSA pour 1 action). Au 30 juin 2026, 445 000 BSA ont été exercés pour un total de 1,8 million d'euros.

¹ Communiqué de presse, 21 avril 2026, ADOCIA et Vester Finance signent une convention d'avance en compte courant d'actionnaire permettant à ADOCIA d'étendre son horizon de trésorerie jusqu'au début du T2 2027

Bilan sur les activités du 1^{er} semestre 2026

Au cours du premier semestre 2026, Adocia a poursuivi les avancées sur son portefeuille diversifié de projets et de plateformes, a maintenu ses discussions avec les partenaires existants et élargi son champ d'action à d'autres partenaires potentiels.

BioChaperone® Lispro en Chine : Résultats positifs des essais cliniques de Phase 3 chez les personnes atteintes de diabète de type 1 et type 2 et préparation du dépôt de la demande d'autorisation de mise sur le marché

Les résultats positifs des deux études de Phase 3 menées par le partenaire Tonghua Dongbao sur l'insuline ultra-rapide BioChaperone® Lispro chez les personnes atteintes de diabète de type 1 ou 2 en Chine ont été annoncés respectivement en juillet et octobre 2025.^{2,3}

Les résultats complets de l'essai clinique mené chez des personnes atteintes de diabète de type 2 ont été présentés sous forme de poster commenté lors des 86^{ème} sessions scientifiques de l'American Diabetes Association (ADA)⁴, et feront l'objet d'une présentation orale au 62^{ème} congrès de l'EASD (European Association for the Study of Diabetes) qui se tiendra du 28 septembre au 2 octobre à Milan. Le 16 juin 2026, la Société a organisé un événement virtuel avec un leader d'opinion, réunissant le Dr Tim Heise (Profil, Neuss, Allemagne), Olivier Soula, Directeur Général et cofondateur, et You-Ping Chan, responsable de la R&D, afin de faire le point sur les résultats de la Phase 3 dans le diabète de type 2.

Le contrat avec Tonghua Dongbao prévoit un paiement d'étape de 20 millions de dollars U.S., conditionné par l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché en Chine, et des redevances à deux chiffres sur les ventes à percevoir par Adocia. Le dépôt de la demande d'autorisation de mise sur le marché est en préparation et est sous la responsabilité de Tonghua Dongbao.

BioChaperone® GLP-1 – Amyline / BioChaperone® CagriSema : combiner les hormones, nouvelle génération de traitements anti-obésité

La co-formulation directe de peptides peut présenter des défis majeurs de compatibilité physico-chimique. La technologie BioChaperone® permet de résoudre ces problèmes de formulation.

Adocia a mis au point, entre autres applications, une combinaison stable de cagrilintide et de semaglutide, BioChaperone® CagriSema, compatible avec un stylo à injections multiples. Les données générées à ce jour sont prometteuses en ce qui concerne ses avantages commerciaux et de fabrication par rapport à la combinaison de cagrilintide et de semaglutide actuellement développée par Novo Nordisk qui, pour l'instant, nécessite que chaque peptide soit dans des chambres séparées, dans un stylo à usage unique. BioChaperone® CagriSema offre des avantages significatifs en termes de fabrication et d'usage. L'utilisation d'un stylo multi-dose existant permet de remplacer quatre auto-injecteurs pour 4 semaines de traitement par un seul stylo et, de plus, un tel stylo offre une flexibilité du dosage, ce qui pourrait être une évolution prochaine de ces traitements hormonaux.

Une présentation orale portant sur les résultats précliniques de BioChaperone® a été donnée lors du congrès annuel du DDF 2026 (Global Drug Delivery & Formulation, Berlin, Allemagne, 18-20 mai 2026). La technologie sera présentée sous forme de poster au congrès PEGS Europe (Protein & Antibody Engineering Summit) qui aura lieu du 16 au 19 novembre 2026 à Lisbonne.

La Société a engagé des études de faisabilité avec BioChaperone® en collaboration avec trois grandes sociétés pharmaceutiques dont les noms ne sont pas divulgués. Ces études ont donné des résultats positifs, permettant d'engager des discussions pour de prochaines étapes avec deux d'entre elles.

² Communiqué de presse, 25 juillet 2025, ADOCIA et Tonghua Dongbao annoncent les résultats positifs de l'essai clinique de Phase 3 sur l'insuline ultra-rapide BioChaperone® Lispro (injection THDB0206) chez les personnes atteintes de diabète de Type 2

³ Communiqué de presse, 15 octobre 2025, ADOCIA et Tonghua Dongbao annoncent les résultats positifs de l'essai clinique de Phase 3 sur l'insuline ultra-rapide BioChaperone® Lispro (THDB0206 injection) chez les personnes atteintes de Diabète de Type 1

⁴ Communiqué de presse, 8 juin 2026, ADOCIA annonce la présentation des données de phase 3 de THDB0206 (BioChaperone® Lispro) dans le diabète de type 2 lors des 86^e sessions scientifiques de l'ADA, confirmant les résultats positifs déjà annoncés en juillet 2025

Pour soutenir ces études et de potentielles futures études cliniques, un nouveau lot GMP⁵ de BioChaperone® a été produit à l'échelle industrielle au cours du premier trimestre 2026.

Nouvelle plateforme à action prolongée : AdoXLong™

Adocia a développé une nouvelle plateforme, AdoXLong™, pour relever un défi majeur dans le traitement du diabète et de l'obésité fondé sur les agonistes du GLP-1, de l'amyline ou d'autres peptides métaboliques : prolonger la durée d'action de produits aujourd'hui administrés chaque semaine afin d'atteindre une injection mensuelle. Au-delà du confort visé pour le patient, une forme mensuelle a l'ambition de réduire le taux d'abandon de ces traitements actuellement très élevé dès la première année, et ainsi de répondre à leur principale limite dans la mesure où tous les bénéfices attendus sont long terme et disparaissent avec l'arrêt du traitement.

La technologie brevetée AdoXLong™, pour laquelle Adocia a déposé une demande de brevet en novembre 2025⁶, est une nouvelle plateforme de peptides à action prolongée composée d'un polymère biocompatible lié chimiquement aux peptides sans modifier leurs mécanismes d'action. La technologie est conçue pour offrir un peptide à circulation prolongée pendant au moins un mois.

La technologie peut s'appliquer à une variété de peptides tels que GLP-1, GIP, amyline, ou double/triple agonistes – comme semaglutide, tirzepatide, cagrilintide – avec la possibilité de combiner ces peptides modifiés entre eux.

La demande de brevet déposée, sous réserve d'obtention, apporterait une protection mondiale jusqu'en 2046. Les peptides auxquels la technologie serait appliquée verraient également leur propriété intellectuelle renforcée car étendue jusqu'en 2046. La technologie est applicable aux peptides innovants ou biosimilaires, dont le semaglutide qui sera libre de droit à partir de 2026 sur certains territoires.

Des résultats préliminaires positifs, in vitro et in vivo, ont été obtenus avec AdoXL Sema et ont été présentés sous forme de poster lors des récentes 86^{èmes} Sessions Scientifiques de l'ADA en juin 2026. De nouveaux résultats in vivo supérieurs seront présentés sous forme de poster lors de l'Obesity Week (14-17 novembre 2026, Washington DC, USA).

AdOral® : Administration de peptides par voie orale pour remplacer les injections

Adocia a mis au point une technologie de délivrance orale de peptides et a obtenu des résultats précliniques prometteurs sur le semaglutide (GLP-1). Les formes orales de semaglutide, avec Rybelsus®, approuvé depuis 2019 pour le diabète de type 2, et la Wegovy® Pill, approuvée par la FDA en décembre 2025 pour le traitement de l'obésité, représentent une avancée majeure dans la prise en charge de ces maladies. La délivrance orale est en effet un facteur clé pour augmenter l'adhésion des patients atteints de diabète et/ou d'obésité.

En 2026, le semaglutide devient libre de droit dans de nombreux pays, et de nombreuses sociétés se préparent au lancement de biosimilaires d'Ozempic (forme injectable). Cette situation crée une opportunité pour AdOral® Sema puisque ce produit est breveté et sera libre d'exploitation, alors que la Wegovy® Pill est protégée jusqu'en 2038.

La technologie AdOral® d'Adocia a démontré jusqu'à présent une biodisponibilité nettement améliorée, ce qui suggère que pour une même capacité de fabrication de peptides, un plus grand nombre de patients pourrait être traité à un coût de revient beaucoup plus faible. La technologie AdOral® a également démontré une variabilité inter-sujets plus faible en termes d'absorption orale des peptides, ce qui suggère un meilleur contrôle potentiel du profil pharmacocinétique des peptides administrés par voie orale via la technologie AdOral® par rapport aux technologies existantes.

L'étude de faisabilité avec un partenaire non divulgué pour une application à une nouvelle incrétine sur AdOral® est terminée. Le caractère de plateforme d'AdOral® a été confirmé à travers cette étude. La décision de la suite à donner au programme dépendra de la stratégie du partenaire.

AdoShell®

AdoShell® est un biomatériau immuno-protecteur conçu pour implanter des cellules humaines sécrétrices d'insuline, dans l'objectif de proposer une guérison du diabète de type 1 sans immunosuppression. Les derniers résultats

⁵ GMP = Good Manufacturing Practices / BPF = Bonnes Pratiques de Fabrication

⁶ Communiqué de presse, 12 novembre 2025, ADOCIA annonce le dépôt de brevet d'une nouvelle plateforme de peptides à action prolongée pour le diabète et l'obésité - AdoXLong™ - et fait le point sur sa plateforme BioChaperone®

précliniques d'AdoShell® feront l'objet de deux présentations orales à l'occasion du 62^{ème} congrès de l'EASD (European Association for the Study of Diabetes) qui se tiendra du 28 septembre au 2 octobre à Milan et du premier congrès Breakthrough T1D Clinical & Research qui aura lieu du 9 au 11 octobre à Philadelphie.

Au cours du premier trimestre 2026, la Société a décidé de prioriser le développement de sa technologie BioChaperone®, et de suspendre les activités en lien avec la soumission de la demande d'essai clinique pour AdoShell® avec des îlots pancréatiques humains, initialement prévue au troisième trimestre 2026. Adocia pourrait reprendre cet objectif clinique dès lors que la situation financière et les ressources humaines le permettront.

En même temps, la technologie suscite ces derniers mois un intérêt renforcé.

M1Pram

M1Pram est une combinaison fixe d'analogues de l'insuline et de l'amyline qui a pour ambition de répondre au besoin médical non couvert de l'obésité chez les personnes insulino-dépendantes, en particulier les personnes atteintes d'un diabète de type 1.

En juillet 2023, Adocia a accordé à Sanofi un droit exclusif de négociation d'un partenariat sur M1Pram en contrepartie d'un paiement de 10 millions d'euros⁷. Le 3 juillet 2026, la Société a annoncé l'expiration du droit exclusif de négociation accordé à Sanofi pour un partenariat portant sur M1Pram⁸.

Adocia conserve l'intégralité des droits mondiaux sur M1Pram. Compte tenu de ses priorités actuelles, la Société a décidé de mettre en pause le développement de M1Pram, et continuera d'évaluer les perspectives pour M1Pram au fil de l'évolution des traitements pour le diabète de type 1.

Gouvernance

Le 23 février 2026, le conseil d'administration a acté le départ de Monsieur Gérard Soula, Président du conseil d'administration et co-fondateur d'Adocia. Monsieur Stéphane Boissel, administrateur de la Société depuis 2021, lui a succédé à la présidence du conseil d'administration. Par ailleurs, lors de sa séance du 23 février 2026, le conseil d'administration a coopté Monsieur Jacky Vonderscher en tant qu'administrateur indépendant, en remplacement de Monsieur Gérard Soula, pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier. Lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 3 juin 2026, les actionnaires ont approuvé cette cooptation et renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Jacky Vonderscher.

⁷ Communiqué de presse, 5 juillet 2023, ADOCIA accorde à Sanofi un droit exclusif de négociation d'un partenariat sur M1Pram pour 10 millions d'euros et obtient l'engagement d'investisseurs pour une levée de fonds de 10 millions d'euros

⁸ Communiqué de presse, 3 juillet 2026, ADOCIA annonce l'expiration du droit exclusif à négocier un partenariat pour M1Pram avec SANOFI

1.3 Résultats financiers

1.3.1 Produits opérationnels

Le tableau suivant présente le détail des produits opérationnels pour chacune des périodes :

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Chiffre d'affaires (a)	43	1 031
Contrat de recherche et de collaboration	43	1 031
Revenus des licences	0	0
Subvention, crédit d'impôt recherche et autres (b)	1 290	1 168
PRODUITS OPERATIONNELS (a) + (b)	1 333	2 199

Les **produits opérationnels** sur les 6 premiers mois de l'année 2026 reflètent les revenus liés à l'étude de faisabilité portant sur la technologie BioChaperone® appliquée à une nouvelle combinaison de peptides pour un potentiel partenaire non divulgué à ce jour ainsi que le Crédit Impôt Recherche (CIR) de 1,3 million d'euros. En 2025, le chiffre d'affaires était composé des revenus liés à une étude de faisabilité relative à la technologie AdOral®, appliquée à une nouvelle incrépine pour 1 million d'euros.

1.3.2 Les charges opérationnelles

Le tableau suivant présente le détail des charges opérationnelles par fonction pour chacune des périodes :

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Dépenses de recherche et de développement	(6 620)	(8 341)
Frais généraux	(2 659)	(2 790)
CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES	(9 280)	(11 131)

Les **dépenses de recherche et développement** comprennent essentiellement les frais de personnel affectés à la recherche et au développement, les coûts de sous-traitance (dont études précliniques et essais cliniques), les coûts de propriété intellectuelle, les achats de matériels (réactifs et autres consommables), de produits pharmaceutiques et autres matières premières.

Ces dépenses ont atteint 6,6 millions d'euros pour le premier semestre 2026, en baisse de 1,7 million d'euros par rapport au premier semestre 2025. Cette variation s'explique principalement par l'impact de la perte de change nette sur la créance THDB (pour 0,8 million), créance en USD comptabilisée en décembre 2024 et non réglée au 30 juin 2025 ainsi que l'impact de la baisse de la charge IFRS 2 relative aux plans d'actions gratuites (sans impact sur la trésorerie). Ces dépenses de recherche et développement représentent 71% des charges opérationnelles au 30 juin 2026, pourcentage relativement stable par rapport au 30 juin 2025.

Les **frais administratifs et frais généraux** incluent les frais de personnel non affectés à la recherche et au développement ainsi que les coûts de prestation de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société.

Ils se sont élevés à 2,7 millions d'euros au 30 juin 2026 en légère baisse de 0,1 million d'euros par rapport au 30 juin 2025.

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles courantes par nature de dépenses, pour chacune des deux périodes :

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Achats consommés	(471)	(389)
Charges de personnel	(4 050)	(4 578)
Paievements en actions	(730)	(1 346)
Charges externes	(3 697)	(4 431)
Impôts et taxes	(75)	(117)
Dotation aux amortissements et provisions	(256)	(270)
CHARGES OPERATIONNELLES	(9 280)	(11 131)

Les achats consommés de matières, produits et fournitures s'élèvent à 0,5 million d'euros au 30 juin 2026 et sont stables par rapport à la même période l'année dernière.

Les charges de personnel enregistrent une baisse entre les deux périodes, passant de 4,6 millions d'euros sur la première moitié de l'année 2025 à 4,1 millions d'euros sur le premier semestre 2026 soit une baisse de 11%. Cette baisse est liée à la prime exceptionnelle attribuée à Gérard Soula, comptabilisée et payée en 2025, ainsi qu'au provisionnement dès juin 2025 de sa prime de départ qui lui a été payée en juin 2026.

Le poste paiements en actions de 0,7 million d'euros au 30 juin 2026 est en baisse de 0,6 million d'euros par rapport à la même période l'année dernière et intègre l'impact des plans mis en place les années précédentes, notamment en 2024, 2025 et 2026. En application de la norme IFRS 2, ces charges correspondent à la juste valeur des instruments de capitaux attribués aux dirigeants et aux salariés. Ces éléments sont sans impact sur les comptes sociaux ni sur la trésorerie de la Société, hormis l'impact de la contribution patronale.

Les charges externes comprennent principalement les coûts des études précliniques, des essais cliniques, les dépenses de sous-traitance, les coûts de propriété intellectuelle, les honoraires et les frais généraux. Ces dépenses s'élèvent à 3,7 millions d'euros au 30 juin 2026, en baisse de 0,7 million d'euros par rapport à 2025 sur la même période. Cette baisse s'explique principalement par la comptabilisation à fin juin 2025 d'une perte de change nette de 0,8 million d'euros sur la créance Tonghua Dongbao, créance en USD comptabilisée en décembre 2024 et non réglée au 30 juin 2025.

Les impôts et taxes s'établissent à 0,1 million d'euros au 30 juin 2026, à un niveau stable comparé à l'an passé.

Les dotations aux amortissements et provisions s'établissent à 0,3 million d'euros au 30 juin 2026 stables par rapport à la même période l'année dernière.

1.3.3 Eléments de bilan

En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS	30/06/2026	31/12/2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 767	17 254
Total actif	21 441	28 454
Capitaux propres	(4 589)	1 491
Dettes financières	8 429	8 901

La Société affiche **une situation de trésorerie** au 30 juin 2026 de 9,7 millions d'euros à comparer à 17,2 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Les capitaux propres consolidés passent de +1,5 million d'euros au 1^{er} janvier 2026 à -4,6 millions d'euros à fin juin 2026. Cette dégradation s'analyse principalement par les éléments suivants :

- +1,7m€ : exercice des BSA en remboursement de l'avance en compte courant d'actionnaire signé avec Vester Finance en avril 2026.
- +0,7m€ : contrepartie en capitaux propres de la charge IFRS 2 sur les paiements fondés sur des actions.
- -8,6m€ : impact du résultat du semestre.

Les **dettes financières** à fin juin 2026 s'élèvent à 8,4 millions d'euros en baisse de 0,5 million d'euros par rapport au 31 décembre 2025. Elles sont constituées des éléments suivants :

- la dette de PGE contractée auprès de la BPI, HSBC, BNP et LCL pour un montant total de 0,7 million d'euros,
- la dette locative comptabilisée conformément à IFRS 16 dans le cadre de l'opération de « sale and lease back » du bâtiment ayant eu lieu en 2022 (6,7 millions d'euros),
- la part de l'avance en compte courant d'actionnaire non remboursée au 30 juin 2026 pour 0,7 million d'euros,
- la juste valeur des BSA restant à exercer dans le cadre de la convention en compte courant d'actionnaire signée en avril 2026, estimée à 0,4 million d'euros et comptabilisée conformément à IFRS 9 & IAS 32.

1.4 Risques et incertitudes concernant l'activité de la Société pour le deuxième semestre de l'exercice

Les facteurs de risques affectant la Société ont été mis à jour dans le paragraphe 1.4 du document d'enregistrement universel relatif aux comptes clos le 31 décembre 2025, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 29 avril 2026. Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document d'enregistrement universel, disponible sur le site internet de la Société.

1.5 Relations avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées au cours des périodes sont présentées en note 23 du chapitre 4.1.5.4 du document d'enregistrement universel relatif aux comptes clos le 31 décembre 2025.



2

ETATS FINANCIERS
SEMESTRIELS
CONDENSES

Chapitre 2

2 ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONDENSES 15

2.1 Comptes consolidés condensés	15
2.1.1 Bilan consolidé, IFRS	15
2.1.2 Compte de résultat consolidé IFRS	16
2.1.3 Variation des capitaux propres IFRS	17
2.1.4 Tableau de flux de trésorerie IFRS	18
2.1.5 Analyse détaillée du BFR	19
2.2 Evènements postérieurs au 30 juin 2026	19
2.3 Faits marquants	20
2.4 Méthodes et principes comptables	23
2.4.1 Base de préparation des états financiers	23
2.4.2 Méthodes comptables	23
2.4.3 Utilisation de jugements et d'estimations	25
2.4.4 Principes de consolidation	25
2.5 Notes aux états financiers consolidés semestriels	26

2 Etats financiers semestriels condensés

2.1 Comptes consolidés condensés

2.1.1 Bilan consolidé, IFRS

Actif IFRS

En milliers d'euros	Notes	30/06/2026	31/12/2025
Actif courant		17 069	23 858
Stocks		406	362
Clients et comptes rattachés	3	0	145
Autres actifs courants	4	6 896	6 097
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	9 767	17 254
Actif non courant		4 372	4 596
Autres immobilisations incorporelles		0	0
Terrains	1	0	0
Bâtiments et constructions	1	2 176	2 321
Matériel de Laboratoire	1	178	191
Autres immobilisations corporelles	1	531	551
Actifs financiers		1 486	1 533
TOTAL ACTIF		21 441	28 454

2

Passif et capitaux propres IFRS

En milliers d'euros	Notes	30/06/2026	31/12/2025
Passifs courants		19 304	20 022
Dettes financières - part courante	7	2 498	2 662
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	2 432	2 842
Provisions pour risques et charges - part non courante		120	176
Autres passifs courants	9	14 254	14 342
Passifs non courants		6 725	6 942
Dettes financières - part non courante	7	5 931	6 240
Provisions à long terme	8	795	702
Autres passifs non courants		0	0
Capitaux propres	6	(4 589)	1 491
Capital social		2 005	1 961
Prime d'émission		50 934	49 124
Réserve de conversion		(5)	(18)
Réserves - part du groupe		(48 883)	(32 985)
Résultat - part du groupe		(8 641)	(16 591)
Capitaux propres - part du Groupe		(4 589)	1 491
Intérêts minoritaires		0	0
TOTAL PASSIF		21 441	28 454

2.1.2 Compte de résultat consolidé IFRS

En milliers d'euros	Notes	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Produits opérationnels		1 333	2 199
Chiffre d'affaires	11	43	1 031
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	12	1 290	1 168
Charges d'exploitation hors dotations et reprises	13-14	(9 024)	(10 862)
Dotations et reprises d'amortissements et provisions	15	(256)	(270)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(7 947)	(8 932)
Autres produits et charges opérationnels		0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	10	(7 947)	(8 932)
Produits financiers		119	0
Charges financières		(813)	(403)
RESULTAT FINANCIER	16	(694)	(403)
RESULTAT AVANT IMPÔT		(8 641)	(9 336)
Charge d'impôt		0	0
RESULTAT NET		(8 641)	(9 336)
Résultat de base par action (€)	17	(0,4)	(0,5)

Résultat dilué par action (€)	(0,4)	(0,5)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(8 641)	(9 336)
Ecarts actuariels sur IFC	0	0
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	0	0
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	(8 641)	(9 336)

2.1.3 Variation des capitaux propres IFRS

2

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Autres éléments du résultat global (OCI)	Résultat de la période	Total Capitaux Propres
SOLDE AU 31/12/2024	15 659 200	1 566	29 863	(26 311)	1 114	(9 321)	(3 089)
Résultat de l'exercice 2025						(16 591)	(16 591)
Gains et (pertes) actuariels sur avantages au personnel				0	62		62
Résultat global de la période				0	62	(16 591)	(16 530)
Ecart de conversion				(58)			(58)
Affectation du résultat 2024				(9 321)		9 321	0
Augmentation de capital	3 387 626	339	17 575				17 914
PACEO	300 000	30	1 575				1 605
Emission d'actions gratuites et exercice d'instruments de capitaux propres (BSA/BSPCE)	260 980	26	86	6			119
Païement fondé sur des actions				1 455			1 455
Contrat de liquidité - neutralisation des actions propres			25	51			76
Autres							0
Total des relations avec les actionnaires	3 948 606	395	19 261	(7 867)	0	9 321	21 110
SOLDE AU 31/12/2025	19 607 806	1 961	49 124	(34 178)	1 175	(16 591)	1 491
Résultat de l'exercice 2026						(8 641)	(8 641)
Gains et (pertes) actuariels sur avantages au personnel							0
Résultat global de la période						(8 641)	(8 641)
Ecart de conversion				14			14
Affectation du résultat 2025				(16 591)		16 591	0
Augmentation de capital							0
Ligne de financement Vester Finance	445 000	45	1 738				1 783
Emission d'actions gratuites et exercice d'instruments de capitaux propres (BSA/BSPCE)	250	0	82	0			82
Païement fondé sur des actions				730			730
Contrat de liquidité - neutralisation des actions propres			(10)	(37)			(47)
Autres							0
Total des relations avec les actionnaires	445 250	45	1 810	(15 884)	0	16 591	2 562
SOLDE AU 30/06/2026	20 053 056	2 005	50 934	(50 062)	1 175	(8 641)	(4 589)

2.1.4 Tableau de flux de trésorerie IFRS

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Résultat net	(8 641)	(9 336)
Dotation nette aux amortissements & provisions (hors actif circulant)	261	268
Plus ou moins-value de cession d'actifs immobilisés	0	0
Charges et produits calculés	1269	1 305
Impôts versés	0	0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(7 111)	(7 763)
Coût de l'endettement financier net	0	0
Variation des produits constatés d'avance	0	(0)
Variation du BFR	(1 211)	(1 490)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	(8 322)	(9 253)
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles	(89)	(212)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles	0	0
Variation d'actifs financiers non courants	0	(8)
Cession d'actifs financiers non courants	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(89)	(220)
Augmentation de capital et exercice BSA ^(*)	1 783	10 579
Nouveaux emprunts et avances remboursables	2 500	0
Remboursements d'emprunts et d'avances remboursables (dont dettes de loyers)	(3 359)	(1 544)
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	924	9 035
VARIATION DE LA TRESORIE NETTE	(7 487)	(438)
Trésorerie d'ouverture	17 254	7 533
Trésorerie de clôture	9 767	7 096

(*) dont en 2026 : 1,7 million d'euros correspondant à l'exercice de 445 000 BSA en lien avec le contrat d'avance en compte courant d'actionnaire signé avec Vester Finance en avril 2026 (soit 30% des BSA émis) et en 2025 : 9,7 millions d'euros liés à l'augmentation de capital du 28 février 2025 (8,9 millions d'euros net des frais de transactions) et 1,6 million d'euros provenant de l'exercice de 300 000 BSA (le reliquat de la ligne de financement PACEO mise en place avec Vester Finance en mars 2024).

2.1.5 Analyse détaillée du BFR

En milliers d'euros	Variation 2026/2025	Variation 2025/2024
Stock	(59)	(27)
Clients et comptes rattachés	145	473
Autres créances et avances	(793)	(1 149)
Charges constatées d'avance / autres créances	(6)	159
Fournisseurs et comptes rattachés	(410)	(1 580)
Autres dettes	(88)	634
VARIATION DU BFR	(1 211)	(1 490)

2

Composantes de la trésorerie nette consolidée analysée par nature et rapprochement avec le bilan :

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Dépôt à terme < 3 mois	4 038	14 018
Disponibilités	5 729	3 235
TRESORERIE NETTE	9 767	17 254

2.2 Evènements postérieurs au 30 juin 2026

Contrat d'exclusivité Sanofi

Dans son communiqué de presse du 3 juillet 2026⁹, la Société a annoncé l'expiration du droit exclusif de 3 ans à négocier un partenariat pour M1Pram avec Sanofi. En conséquence, la dette de 12 millions d'euros ainsi que la créance de TVA correspondante de 2 millions d'euros comptabilisées au bilan depuis 2023 seront annulées à la date d'expiration en contrepartie d'un compte de produit en résultat, pour prendre en compte le fait que la somme perçue à l'époque devient définitivement acquise à cette date. Adocia conserve les droits sur M1Pram.

Crédit d'Impôt Recherche

Sur le mois d'août 2026, la Société a reçu l'intégralité du Crédit Impôt Recherche dû au titre de 2025 pour un montant de 2,4 millions d'euros.

Gouvernance

Le 18 août 2026, le conseil d'administration a acté le départ de Madame Ekaterina Smirnyagina, qui a quitté ses fonctions d'administratrice après treize années de contribution. Le conseil d'administration a coopté Madame Maureen Deehan en qualité d'administratrice indépendante. Sa cooptation en tant qu'administratrice sera soumise à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires d'Adocia. Par ailleurs, Madame Suman Shirodkar, M.B., B.S., Ph.D., a été nommée en qualité de censeur au sein du conseil d'administration. Sa candidature en qualité d'administratrice sera présentée à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires d'Adocia. Le conseil d'administration est désormais composé de six administrateurs dont cinq indépendants, et d'une censeur (quatre hommes et trois femmes).

⁹ Communiqué de presse, 3 juillet 2026, ADOCIA annonce l'expiration du droit exclusif à négocier un partenariat pour M1Pram avec SANOFI

2.3 Faits marquants

Financement

En date du 21 avril 2026¹⁰, la Société a annoncé la signature avec Vester Finance d'une convention d'avance en compte courant d'actionnaire d'une durée de 2 ans pouvant aller jusqu'à 6,0 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros payé à la signature, remboursable par exercice de bons de souscription d'actions ou en numéraire.

Dans le cadre de ce contrat, Vester Finance pourra souscrire, au travers de l'exercice de bons de souscription d'actions (BSA), à un maximum de 1 500 000 actions de la Société (parité 1 BSA pour 1 action). Au 30 juin 2026, 445 000 BSA ont été exercés pour un total de 1,8 million d'euros.

Bilan sur les activités du 1^{er} semestre 2026

Au cours du premier semestre 2026, Adocia a poursuivi les avancées sur son portefeuille diversifié de projets et de plateformes, a maintenu ses discussions avec les partenaires existants et élargi son champ d'action à d'autres partenaires potentiels.

BioChaperone® Lispro en Chine : Résultats positifs des essais cliniques de Phase 3 chez les personnes atteintes de diabète de type 1 et type 2 et préparation du dépôt de la demande d'autorisation de mise sur le marché

Les résultats positifs des deux études de Phase 3 menées par le partenaire Tonghua Dongbao sur l'insuline ultra-rapide BioChaperone® Lispro chez les personnes atteintes de diabète de type 1 ou 2 en Chine ont été annoncés respectivement en juillet et octobre 2025.^{11,12}

Les résultats complets de l'essai clinique mené chez des personnes atteintes de diabète de type 2 ont été présentés sous forme de poster commenté lors des 86^{ème} sessions scientifiques de l'American Diabetes Association (ADA)¹³, et feront l'objet d'une présentation orale au 62^{ème} congrès de l'EASD (European Association for the Study of Diabetes) qui se tiendra du 28 septembre au 2 octobre à Milan. Le 16 juin 2026, la Société a organisé un événement virtuel avec un leader d'opinion, réunissant le Dr Tim Heise (Profil, Neuss, Allemagne), Olivier Soula, Directeur Général et cofondateur, et You-Ping Chan, responsable de la R&D, afin de faire le point sur les résultats de la Phase 3 dans le diabète de type 2.

Le contrat avec Tonghua Dongbao prévoit un paiement d'étape de 20 millions de dollars U.S., conditionné par l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché en Chine, et des redevances à deux chiffres sur les ventes à percevoir par Adocia. Le dépôt de la demande d'autorisation de mise sur le marché est en préparation et est sous la responsabilité de Tonghua Dongbao.

BioChaperone® GLP-1 – Amyline / BioChaperone® CagriSema : combiner les hormones, nouvelle génération de traitements anti-obésité

La co-formulation directe de peptides peut présenter des défis majeurs de compatibilité physico-chimique. La technologie BioChaperone® permet de résoudre ces problèmes de formulation.

¹⁰ Communiqué de presse, 21 avril 2026, ADOCIA et Vester Finance signent une convention d'avance en compte courant d'actionnaire permettant à ADOCIA d'étendre son horizon de trésorerie jusqu'au début du T2 2027

¹¹ Communiqué de presse, 25 juillet 2025, ADOCIA et Tonghua Dongbao annoncent les résultats positifs de l'essai clinique de Phase 3 sur l'insuline ultra-rapide BioChaperone® Lispro (injection THDB0206) chez les personnes atteintes de diabète de Type 2

¹² Communiqué de presse, 15 octobre 2025, ADOCIA et Tonghua Dongbao annoncent les résultats positifs de l'essai clinique de Phase 3 sur l'insuline ultra-rapide BioChaperone® Lispro (THDB0206 injection) chez les personnes atteintes de Diabète de Type 1

¹³ Communiqué de presse, 8 juin 2026, ADOCIA annonce la présentation des données de phase 3 de THDB0206 (BioChaperone® Lispro) dans le diabète de type 2 lors des 86e sessions scientifiques de l'ADA, confirmant les résultats positifs déjà annoncés en juillet 2025

Adocia a mis au point, entre autres applications, une combinaison stable de cagrilintide et de semaglutide, BioChaperone® CagriSema, compatible avec un stylo à injections multiples. Les données générées à ce jour sont prometteuses en ce qui concerne ses avantages commerciaux et de fabrication par rapport à la combinaison de cagrilintide et de semaglutide actuellement développée par Novo Nordisk qui, pour l'instant, nécessite que chaque peptide soit dans des chambres séparées, dans un stylo à usage unique. BioChaperone® CagriSema offre des avantages significatifs en termes de fabrication et d'usage. L'utilisation d'un stylo multi-dose existant permet de remplacer quatre auto-injecteurs pour 4 semaines de traitement par un seul stylo et, de plus, un tel stylo offre une flexibilité du dosage, ce qui pourrait être une évolution prochaine de ces traitements hormonaux.

Une présentation orale portant sur les résultats précliniques de BioChaperone® a été donnée lors du congrès annuel du DDF 2026 (Global Drug Delivery & Formulation, Berlin, Allemagne, 18-20 mai 2026). La technologie sera présentée sous forme de poster au congrès PEGS Europe (Protein & Antibody Engineering Summit) qui aura lieu du 16 au 19 novembre 2026 à Lisbonne.

La Société a engagé des études de faisabilité avec BioChaperone® en collaboration avec trois grandes sociétés pharmaceutiques dont les noms ne sont pas divulgués. Ces études ont donné des résultats positifs, permettant d'engager des discussions pour de prochaines étapes avec deux d'entre elles.

Pour soutenir ces études et de potentielles futures études cliniques, un nouveau lot GMP¹⁴ de BioChaperone® a été produit à l'échelle industrielle au cours du premier trimestre 2026.

Nouvelle plateforme à action prolongée : AdoXLong™

Adocia a développé une nouvelle plateforme, AdoXLong™, pour relever un défi majeur dans le traitement du diabète et de l'obésité fondé sur les agonistes du GLP-1, de l'amyline ou d'autres peptides métaboliques : prolonger la durée d'action de produits aujourd'hui administrés chaque semaine afin d'atteindre une injection mensuelle. Au-delà du confort visé pour le patient, une forme mensuelle a l'ambition de réduire le taux d'abandon de ces traitements actuellement très élevé dès la première année, et ainsi de répondre à leur principale limite dans la mesure où tous les bénéfices attendus sont long terme et disparaissent avec l'arrêt du traitement.

La technologie brevetée AdoXLong™, pour laquelle Adocia a déposé une demande de brevet en novembre 2025¹⁵, est une nouvelle plateforme de peptides à action prolongée composée d'un polymère biocompatible lié chimiquement aux peptides sans modifier leurs mécanismes d'action. La technologie est conçue pour offrir un peptide à circulation prolongée pendant au moins un mois.

La technologie peut s'appliquer à une variété de peptides tels que GLP-1, GIP, amyline, ou double/triple agonistes – comme semaglutide, tirzepatide, cagrilintide – avec la possibilité de combiner ces peptides modifiés entre eux.

La demande de brevet déposée, sous réserve d'obtention, apporterait une protection mondiale jusqu'en 2046. Les peptides auxquels la technologie serait appliquée verraient également leur propriété intellectuelle renforcée car étendue jusqu'en 2046. La technologie est applicable aux peptides innovants ou biosimilaires, dont le semaglutide qui sera libre de droit à partir de 2026 sur certains territoires.

Des résultats préliminaires positifs, in vitro et in vivo, ont été obtenus avec AdoXL Sema et ont été présentés sous forme de poster lors des récentes 86^{èmes} Sessions Scientifiques de l'ADA en juin 2026. De nouveaux résultats in vivo supérieurs seront présentés sous forme de poster lors de l'Obesity Week (14-17 novembre 2026, Washington DC, USA).

AdOral® : Administration de peptides par voie orale pour remplacer les injections

Adocia a mis au point une technologie de délivrance orale de peptides et a obtenu des résultats précliniques prometteurs sur le semaglutide (GLP-1). Les formes orales de semaglutide, avec Rybelsus®, approuvé depuis 2019 pour le diabète de type 2, et la Wegovy® Pill, approuvée par la FDA en décembre 2025 pour le traitement de l'obésité, représentent une avancée majeure dans la prise en charge de ces maladies. La délivrance orale est en effet un facteur clé pour augmenter l'adhésion des patients atteints de diabète et/ou d'obésité.

¹⁴ GMP = Good Manufacturing Practices / BPF = Bonnes Pratiques de Fabrication

¹⁵ Communiqué de presse, 12 novembre 2025, ADOCIA annonce le dépôt de brevet d'une nouvelle plateforme de peptides à action prolongée pour le diabète et l'obésité - AdoXLong™ - et fait le point sur sa plateforme BioChaperone®

En 2026, le semaglutide devient libre de droit dans de nombreux pays, et de nombreuses sociétés se préparent au lancement de biosimilaires d'Ozempic (forme injectable). Cette situation crée une opportunité pour AdOral® Sema puisque ce produit est breveté et sera libre d'exploitation, alors que la Wegovy® Pill est protégée jusqu'en 2038.

La technologie AdOral® d'Adocia a démontré jusqu'à présent une biodisponibilité nettement améliorée, ce qui suggère que pour une même capacité de fabrication de peptides, un plus grand nombre de patients pourrait être traité à un coût de revient beaucoup plus faible. La technologie AdOral® a également démontré une variabilité inter-sujets plus faible en termes d'absorption orale des peptides, ce qui suggère un meilleur contrôle potentiel du profil pharmacocinétique des peptides administrés par voie orale via la technologie AdOral® par rapport aux technologies existantes.

L'étude de faisabilité avec un partenaire non divulgué pour une application à une nouvelle incrétine sur AdOral® est terminée. Le caractère de plateforme d'AdOral® a été confirmé à travers cette étude. La décision de la suite à donner au programme dépendra de la stratégie du partenaire.

2

AdoShell®

AdoShell® est un biomatériau immuno-protecteur conçu pour implanter des cellules humaines sécrétrices d'insuline, dans l'objectif de proposer une guérison du diabète de type 1 sans immunosuppression. Les derniers résultats précliniques d'AdoShell® feront l'objet de deux présentations orales à l'occasion du 62^{ème} congrès de l'EASD (European Association for the Study of Diabetes) qui se tiendra du 28 septembre au 2 octobre à Milan et du premier congrès Breakthrough T1D Clinical & Research qui aura lieu du 9 au 11 octobre à Philadelphie.

Au cours du premier trimestre 2026, la Société a décidé de prioriser le développement de sa technologie BioChaperone®, et de suspendre les activités en lien avec la soumission de la demande d'essai clinique pour AdoShell® avec des îlots pancréatiques humains, initialement prévue au troisième trimestre 2026. Adocia pourrait reprendre cet objectif clinique dès lors que la situation financière et les ressources humaines le permettront.

En même temps, la technologie suscite ces derniers mois un intérêt renforcé.

M1Pram

M1Pram est une combinaison fixe d'analogues de l'insuline et de l'amyline qui a pour ambition de répondre au besoin médical non couvert de l'obésité chez les personnes insulino-dépendantes, en particulier les personnes atteintes d'un diabète de type 1.

En juillet 2023, Adocia a accordé à Sanofi un droit exclusif de négociation d'un partenariat sur M1Pram en contrepartie d'un paiement de 10 millions d'euros¹⁶. Le 3 juillet 2026, la Société a annoncé l'expiration du droit exclusif de négociation accordé à Sanofi pour un partenariat portant sur M1Pram¹⁷.

Adocia conserve l'intégralité des droits mondiaux sur M1Pram. Compte tenu de ses priorités actuelles, la Société a décidé de mettre en pause le développement de M1Pram, et continuera d'évaluer les perspectives pour M1Pram au fil de l'évolution des traitements pour le diabète de type 1.

Gouvernance

Le 23 février 2026, le conseil d'administration a acté le départ de Monsieur Gérard Soula, Président du conseil d'administration et co-fondateur d'Adocia. Monsieur Stéphane Boissel, administrateur de la Société depuis 2021, lui a succédé à la présidence du conseil d'administration. Par ailleurs, lors de sa séance du 23 février 2026, le conseil d'administration a coopté Monsieur Jacky Vonderscher en tant qu'administrateur indépendant, en remplacement de Monsieur Gérard Soula, pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier. Lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 3 juin 2026, les actionnaires ont approuvé cette cooptation et renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Jacky Vonderscher.

¹⁶ Communiqué de presse, 5 juillet 2023, ADOCIA accorde à Sanofi un droit exclusif de négociation d'un partenariat sur M1Pram pour 10 millions d'euros et obtient l'engagement d'investisseurs pour une levée de fonds de 10 millions d'euros

¹⁷ Communiqué de presse, 3 juillet 2026, ADOCIA annonce l'expiration du droit exclusif à négocier un partenariat pour M1Pram avec SANOFI

2.4 Méthodes et principes comptables

2.4.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés résumés du premier semestre 2026, arrêtés par le conseil d'administration du 24 septembre 2026 ont été préparés en conformité avec la norme internationale IAS34, « Information financière intermédiaire » du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les principes comptables appliqués aux comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2026 sont identiques à ceux retenus au 31 décembre 2025 tels que décrits dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 et présentés au paragraphe 4.1.5 du document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2026.

Au 30 juin 2026, la Société disposait d'une trésorerie de 9,7 millions d'euros qui lui permettait de financer ses activités jusqu'au début du second trimestre 2027, en tenant compte de l'utilisation de l'intégralité de l'avance en compte courant d'actionnaire signée avec Vester Finance en avril 2026 mais sans prendre en compte de potentiels revenus additionnels générés par de futurs partenariats.

En conséquence, il existe une incertitude significative quant à la capacité de la société à poursuivre son exploitation au-delà de cette date.

La Société poursuit activement ses discussions en vue de sécuriser des financements complémentaires et de conclure de nouveaux partenariats stratégiques tout en réduisant ses coûts afin de soutenir la poursuite de son développement. Les comptes ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, en prenant pour hypothèse que la Société parviendra à obtenir des financements additionnels.

2.4.2 Méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour les états financiers au 30 juin 2026 et pour la période de six mois close le 30 juin 2026 sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour Adocia au 1^{er} janvier 2026 :

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2026

- Les amendements IFRS 7 et IFRS 9, classification et évaluation des instruments financiers, publiés par l'IASB en mai 2024 et adoptés par l'UE en mai 2025 ;
- Les améliorations annuelles des normes - Volume 11 : amendements à IFRS 1, 7, 9, 10 et IAS 7, publiées par l'IASB en juillet 2024, adoptées par l'UE en juillet 2025 ;
- Les amendements IFRS 9 et IFRS 7 sur les contrats de fourniture d'énergie renouvelables, publiés par l'IASB en décembre 2024, et adoptés par l'UE en juin 2025.

Ces amendements n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société au 30 juin 2026.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, qui entreront en vigueur pour les exercices postérieurs au 31 décembre 2026, et pour lesquels le processus d'adoption par l'UE est en cours ou finalisé au 30 juin 2026

Date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2027 :

- La norme IFRS 18, présentation des états financiers et informations à fournir, publiée par l'IASB en avril 2024 et adoptée par l'UE en février 2026 ;
- La norme IFRS 19, filiales sans obligation d'information du public - informations à fournir ;

- Les amendements d'IAS 21 – Conversion vers une monnaie de présentation en situation d'hyperinflation, publiés par l'IASB en novembre 2025, non encore adoptés par l'UE ;
- Les amendements d'IAS 28 – participations dans des entreprises associées et des coentreprises - option de juste valeur, publiés en juin 2026, non encore adoptés par l'UE ;

Date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2029 :

- La norme IFRS 20, Actifs et passifs réglementés, publiée par l'IASB en mai 2026, non encore adoptée par l'UE.

Les normes et interprétations d'application non encore obligatoires au 30 juin 2026 n'ont pas été appliquées par anticipation par la Société. Les impacts attendus ne sont pas jugés significatifs, à l'exception d'IFRS 18 – « Présentation et informations à fournir dans les états financiers », pour laquelle l'analyse des impacts est toujours en cours.

Rappel des traitements comptables spécifiques applicables à l'exercice 2025 dont certains s'appliquent toujours aux états financiers 2026

Traitement comptable spécifique relatif à l'émission d'actions auxquelles sont attachés des Bons de Souscription d'Actions (ABSA)

Les émissions d'ABSA du 28 février 2025 et du 8 décembre 2025 suivent le même traitement comptable dans la mesure où les caractéristiques de ces ABSA émises sont presque identiques. En effet, la Société a réalisé deux placements privés de respectivement 9,7 et 10 millions d'euros par augmentation de capital avec émission d'un nombre total de respectivement 2 125 000 et 1 262 626 actions ordinaires nouvelles au prix de 4,58 euros et 7,92 euros par action, à chacune desquelles est attaché un bon de souscription d'actions. Les BSA de la première levée de fonds, immédiatement détachés de chaque action sont cotés sur Euronext Growth et peuvent être exercés pendant 60 mois tandis que ceux de la deuxième sont non cotés et peuvent être exercés pendant 42 mois. L'analyse IFRS de ces deux contrats d'émission d'ABSA a montré que les BSA émis dans le cadre de ces opérations répondent aux critères de qualification d'instruments de capitaux propres prévus par IAS 32 dans la mesure où la parité et le strike sont définis à l'avance. Ainsi seule la contrepartie de l'émission des actions a été comptabilisée en capitaux propres au 31 décembre 2025. Lors de leur émission, ces BSA n'ont fait l'objet d'aucune comptabilisation spécifique et ne feront l'objet d'aucune revalorisation à la juste valeur sur les périodes subséquentes. Lors de leur exercice, ces derniers seront comptabilisés en capitaux propres à hauteur de la contrepartie reçue. Les frais liés à ces transactions ont été comptabilisés en moins des capitaux propres en 2025 conformément à IAS 32§37.

Traitements comptables spécifiques applicables aux états financiers du 30 juin 2026

Traitement comptable spécifique relatif aux Bons de Souscriptions d'Actions (BSA) émis en lien avec la convention d'avance en compte courant d'actionnaire signée en avril 2026 avec Vester Finance – IFRS 9 et IAS 32

Le 21 avril 2026, la Société a signé une convention d'avance en compte courant d'actionnaire pouvant atteindre 6 millions d'euros (dont 1,5 million payable à la signature) remboursable par exercice de BSA ou en numéraire.

Vester Finance pourra souscrire, au travers de l'exercice de bons de souscription d'actions (BSA), à un maximum de 1 500 000 actions de la Société (parité 1 BSA pour 1 action), à sa propre initiative sur une période maximale de 24 mois, sous réserve de certaines conditions contractuelles, à un prix d'émission basé sur un cours de marché pondéré en fonction des volumes échangés sur les deux jours de bourse précédant chaque émission, diminué d'une décote maximale de 5,0%. Vester Finance perçoit une commission variable de 2,5% sur chaque exercice.

Considérant que la somme versée par Vester Finance pour exercer les BSA n'est pas fixe dans la mesure où elle est indexée sur le cours de bourse de la Société, que cette dernière s'est engagée sur une utilisation minimale de la ligne de financement à hauteur de 1,5 million d'euros (l'avance initiale) et a la possibilité de souscrire à des avances complémentaires avec suspension du prix minimum, ce contrat entre dans le champ d'analyse d'IFRS 9. Conformément à IAS 32.16b(ii), ces BSA, émis avec un prix d'exercice variable, ne peuvent pas être qualifiés d'instruments de capitaux propres et doivent être considérés comme des passifs financiers et comptabilisés en dettes en contrepartie du compte de résultat pour le montant de leur juste valeur. La valorisation de ces BSA a été confiée à un actuaire indépendant.

La commission de structuration étant fixe et indépendante du nombre de BSA exercés, elle a été passée en charges à l'initiation du contrat.

2.4.3 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels, les principaux jugements effectués par la direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2025. Ces hypothèses relèvent notamment d'IFRS 16 (opération de « *sale and lease back* »), d'IFRS 2 (« paiement fondé sur des actions ») et d'IFRS 15 (« Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ») et d'IAS 32 & IFRS 9 (traitement des BSA émis en lien avec la convention d'avance en compte courant d'actionnaire et des ABSA notamment).

2

2.4.4 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont Adocia détient directement ou indirectement le contrôle. Le contrôle est apprécié, conformément à IFRS 10, sur la base de trois critères : le pouvoir, l'exposition aux rendements variables et le lien entre pouvoir et ces rendements.

En mars 2015, la Société a créé une filiale dénommée Adocia Inc. détenue à 100% et consolidée à fin juin 2026 par intégration globale.

En décembre 2023, la Société a créé une filiale dénommée Pramulin Therapeutics, société française, détenue à 100% et consolidée par intégration globale au 30 juin 2026.

Ces filiales sont entrées dans le périmètre de consolidation à la date de leur création et leurs produits et charges sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de cette même date.

Toutes les transactions entre ces deux filiales et la Société ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminées.

Les états financiers de la Société sont établis en euros qui est la monnaie de présentation des états consolidés. La monnaie de fonctionnement d'Adocia Inc. est le dollar américain tandis que la monnaie de fonctionnement de Pramulin Therapeutics est l'euro.

Les états financiers en devises sont convertis dans les comptes consolidés. Les postes du bilan sont convertis au taux de clôture et les éléments du résultat au taux moyen de l'exercice ; les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Réserve de conversion ».

2.5 Notes aux états financiers consolidés semestriels

NOTE 1	Immobilisations corporelles et financières
NOTE 2	Compléments d'information relatifs aux impôts différés
NOTE 3	Créances clients
NOTE 4	Autres actifs courants
NOTE 5	Classement et juste valeur des actifs financiers
NOTE 6	Capitaux propres
NOTE 7	Dettes financières
NOTE 8	Provisions
NOTE 9	Fournisseurs et autres passifs courants
NOTE 10	Résultat opérationnel
NOTE 11	Chiffre d'affaires
NOTE 12	Autres revenus
NOTE 13	Autres achats et charges externes
NOTE 14	Charges de personnel
NOTE 15	Amortissements et pertes de valeur
NOTE 16	Résultat financier
NOTE 17	Résultat par action
NOTE 18	Parties liées et rémunération des mandataires sociaux
NOTE 19	Engagements hors bilan

NOTE 1 Immobilisations corporelles et financières

Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2025	Acquisition / Dotation	Cession / Reprise	30/06/2026
Terrain	0			0
Construction (droit utilisation IFRS 16 lease back)	3 224		(4)	3 220
Matériel de laboratoire	3 716	31	(15)	3 731
Agencement et installations	904			904
Mobilier Matériel de bureau	1 902	58	(73)	1 887
VALEUR COMPTABLE BRUTE	9 745	89	(92)	9 742
Terrain	0			0
Construction (droit utilisation IFRS 16 lease back)	904	140		1 044
Matériel de laboratoire	3 597	43	(15)	3 626
Agencement et installations	493	41		534
Mobilier Matériel de bureau	1 688	37	(73)	1 653
AMORTISSEMENT ET DEPRECIATION	6 682	262	(88)	6 856
VALEUR COMPTABLE NETTE	3 063	(173)	(4)	2 886

Les immobilisations corporelles nettes sont relativement stables entre décembre 2025 et juin 2026.

Pour mémoire, la ligne Construction correspond au droit d'utilisation, comptabilisé en application d'IFRS 16, représentatif de la quote-part de la valeur du bien dont Adocia conserve le contrôle à travers son contrat de location des locaux de son siège social. Ce droit d'utilisation est réévalué à chaque revalorisation du loyer et est amorti au *prorata temporis* sur la durée du contrat (12 ans).

Immobilisations financières

Les actifs financiers s'élèvent à 1,5 million d'euros au 30 juin 2026, stables par rapport au 31 décembre 2025. Le poste se compose essentiellement des garanties apportées dans le cadre de l'opération de cession-bail (caution de 3 mois de loyer et dépôt de garantie à première demande pour un montant total de 1,3 million d'euros).

NOTE 2 Compléments d'information relatifs aux impôts différés

La Société n'est pas en mesure de déterminer de façon suffisamment fiable à quel horizon elle pourra résorber son déficit cumulé. Dès lors, aucun actif d'impôt différé relatif à ces déficits n'a été reconnu.

Pour rappel, le montant des déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2025 s'élève à 245,2 millions d'euros. Ce report déficitaire n'est pas limité dans le temps.

NOTE 3 Créances clients

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Créances clients brutes	0	145
Dépréciation	0	0
VALEUR NETTE TOTALE	0	145

NOTE 4 Autres actifs courants

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Crédit d'impôt recherche	3 663	2 373
Créances de TVA	2 476	2 959
Fournisseurs débiteurs	44	74
Charges constatées d'avance	646	639
Divers	68	51
VALEUR NETTE TOTALE	6 896	6 097

L'intégralité des autres actifs courants a une échéance inférieure à un an.

La Société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création. Elle comptabilise ainsi en créance en fin de période le montant du crédit d'impôt calculé sur les dépenses éligibles de la période en cours. La créance de 3,7 millions d'euros au 30 juin 2026, correspond au CIR à recevoir au titre de 2025 (2,4 millions d'euros) ainsi que l'estimation du CIR à recevoir au titre du premier semestre 2026 (1,3 million d'euros). A noter que le CIR 2025, d'un montant de 2,4 millions d'euros, a été intégralement encaissé sur le mois d'août 2026.

Le montant de créances de TVA inclut, comme au 31 décembre 2025, 2 millions d'euros relatifs à l'option exclusive accordée à Sanofi en juillet 2023 pour un montant hors taxes de 10 millions d'euros et portée au passif en « autres dettes » pour son montant TTC de 12 millions d'euros. Suite à l'expiration de ce droit exclusif le 3 juillet 2026, ces

deux montants seront soldés à cette date en contrepartie d'un produit en compte de résultat pour un montant net de 10 millions d'euros (cf. paragraphe 2.2 Evénements postérieurs au 30 juin 2026).

Les charges constatées d'avance se rapportent à des dépenses courantes.

Le poste « Divers » comprend les créances sociales et autres créditeurs divers.

NOTE 5 Classement et juste valeur des actifs financiers

Les seuls actifs financiers à la juste valeur sont la trésorerie et constituent des actifs financiers à la juste valeur de niveau 1.

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Dépôt à terme < 3 mois	4 038	14 018
Disponibilités	5 729	3 235
TRESORERIE NETTE	9 767	17 254

NOTE 6 Capitaux propres

Capital social

La Société a été créée le 22 décembre 2005. Le capital de l'intégralité des actions émises a été libéré. La Société détient des actions propres dans le cadre de son contrat de liquidité.

Suite à l'introduction en bourse, les actions de préférence ont été converties en actions ordinaires et les BSA Ratchet sont devenus caduques.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital de la Société depuis le 30 juin 2024.

	Nombre d'actions	dont actions ordinaires	dont actions de préférence - cat. A	dont actions de préférence - cat. B	Nominal (Euros)
Au 30 juin 2024	15 043 513	15 043 513	-	-	1 504 351
20/07/2024 - Emission d'actions gratuites	2 900	2 900	-	-	290
29/08/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	100 000	100 000	-	-	10 000
27/09/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	100 000	100 000	-	-	10 000
29/09/2024 - Emission d'actions gratuites	225	225	-	-	23
21/10/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	50 000	50 000	-	-	5 000
22/10/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	75 000	75 000	-	-	7 500
23/10/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	100 000	100 000	-	-	10 000
13/12/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	60 000	60 000	-	-	6 000
14/12/2024 - Emission d'actions gratuites	3 872	3 872	-	-	387
16/12/2024 - Emission d'actions gratuites	1 000	1 000	-	-	100
17/12/2024 - Emission d'actions gratuites	2 690	2 690	-	-	269
27/12/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA	120 000	120 000	-	-	12 000
17/01/2025 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	60 000	60 000	-	-	6 000
28/01/2025 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	60 000	60 000	-	-	6 000
31/01/2025 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	60 000	60 000	-	-	6 000
06/02/2025 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	30 000	30 000	-	-	3 000

12/02/2025 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	30 000	30 000	-	-	3 000
13/02/2025 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	60 000	60 000	-	-	6 000
28/02/2025 - Augmentation de capital via placement privé	2 125 000	2 125 000	-	-	212 500
16/04/2025 - Emission d'actions gratuites	3 240	3 240	-	-	324
23/04/2025 - Emission d'actions gratuites	250	250	-	-	25
03/06/2025 - Emission d'actions gratuites	166 300	166 300	-	-	16 630
13/06/2025 - Emission d'actions gratuites	26 000	26 000	-	-	2 600
Au 30 juin 2025	18 279 990	18 279 990	-	-	1 827 999
05/09/2025 - Emission d'actions suite conversion BSA	5 000	5 000	-	-	500
08/09/2025 - Emission d'actions suite conversion BSA	8 283	8 283	-	-	828
09/09/2025 - Emission d'actions suite conversion BSA	2 000	2 000	-	-	200
18/09/2025 - Emission d'actions gratuites	3 150	3 150	-	-	315
21/11/2025 - Emission d'actions suite conversion BSA	7 860	7 860	-	-	786
08/12/2025 - Augmentation de capital via levée de fonds	1 262 626	1 262 626	-	-	126 263
14/12/2025 - Emission d'actions gratuites	3 764	3 764	-	-	376
16/12/2025 - Emission d'actions gratuites	1 000	1 000	-	-	100
17/12/2025 - Emission d'actions gratuites	34 133	34 133	-	-	3 413
23/04/2026 - Emission d'actions gratuites	250	250	-	-	25
07/05/2026 - Emission d'actions suite conversion BSA	150 000	150 000	-	-	15 000
21/05/2026 - Emission d'actions suite conversion BSA	50 000	50 000	-	-	5 000
05/06/2026 - Emission d'actions suite conversion BSA	50 000	50 000	-	-	5 000
12/06/2026 - Emission d'actions suite conversion BSA	120 000	120 000	-	-	12 000
29/06/2026 - Emission d'actions suite conversion BSA	75 000	75 000	-	-	7 500
Au 30 juin 2026	20 053 056	20 053 056	-	-	2 005 306

L'augmentation de 1,9 million d'euros des lignes de capital et primes au cours du premier semestre 2026 provient essentiellement des exercices, sur mai et juin 2026, de 445 000 BSA au titre de la ligne de financement mise en place en avril 2026 avec Vester Finance, pour un total de 1,8 million d'euros.

Augmentation de capital

Le 21 avril 2026, la Société a annoncé la signature d'une convention d'avance en compte courant d'actionnaire avec Vester Finance, au titre de laquelle Vester Finance s'est engagé à consentir à la Société des avances en compte courant dans la limite de 6,0 millions d'euros sur une période de 24 mois, sous réserve de certaines conditions contractuelles usuelles. Ces avances pourront être remboursées à tout moment, soit en numéraire avec un taux d'intérêt de 7,0% par an payé *in fine*, soit par souscription d'actions nouvelles de la Société, Vester Finance ayant le droit de souscrire un maximum de 1 500 000 actions nouvelles¹⁸.

Le tableau ci-dessous reprend les principales caractéristiques des plans de paiement donnant droit à des options sur actions :

¹⁸ Communiqué de presse, 21 avril 2026, ADOCIA et Vester Finance signent une convention d'avance en compte courant d'actionnaire permettant à ADOCIA d'étendre son horizon de trésorerie jusqu'au début du T2 2027

Nature du plan	Bénéficiaires	Conditions de performance	Période d'acquisition des options	Prix d'exercice (*) (euros)
BSA 2017	Consultant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	20,65
BSPCE 2017	Dirigeant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	16,00
BSA 2021	Administrateurs indépendants	Non	jusqu'au 19 mai 2024	8,93
BSA 2023 N°1	Administrateurs indépendants	Non	jusqu'au 14 décembre 2025	3,62
BSA 2023 N°2	Administrateurs indépendants	Non	immédiate au 14 décembre 2023	8,39
PACEO 2024 - Tranche 1	Vester Finance	Non	immédiate au 21 mars 2024	9,10
BSA 2024	Administrateurs indépendants	Non	immédiate au 23 avril 2024	8,91
PACEO 2024 - Tranche 2	Vester Finance	Non	immédiate au 13 juin 2024	9,10
BSA Placement privé Fév. 2025	Investisseurs privés	Non	immédiate au 28 février 2025	4,85
BSA 2025	Administrateurs indépendants	Non	jusqu'au 18 septembre 2027	3,83
BSA Levée de fonds Déc. 2025	Investisseur privé	Non	immédiate au 8 décembre 2025	9,11
BSA 2026	Administrateurs indépendants	Non	jusqu'au 23 février 2029	4,93
BSA Ligne de financement Avr. 2026	Vester Finance	Non	immédiate au 21 avril 2026	4,74

(*) prix d'exercice à la date de signature du contrat.

Les quantités d'options attribuées sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature du plan	Options émises	Options caduques	Options exercées	Options exerçables	Options non exerçables	Valorisation initiale (en milliers d'euros)(*)
BSA 2017	40 000	25 000		15 000		307
BSPCE 2017	150 000	100 000		50 000		579
BSA 2021	10 215			10 215		91
BSA 2023 N°1	4 500			4 500		16
BSA 2023 N°2	9 000			9 000		76
PACEO 2024 - Tranche 1	547 740		547 740			ND
BSA 2024	7 200			7 200		64
PACEO 2024 - Tranche 2	1 152 260	50 000	1 102 260			ND
BSA Placement privé Fév. 2025	2 125 000		23 143	2 101 857		3 144
BSA 2025	4 500			1 500	3 000	17
BSA Levée de fonds Déc. 2025	1 262 626			1 262 626		1 303
BSA 2026	13 500				13 500	25
BSA Ligne de financement Avr. 2026	1 500 000		445 000	1 055 000		ND
TOTAL au 30 juin 2026	6 826 541	175 000	2 118 143	4 516 898	16 500	5 622

(*) Tel que calculé lors de la signature

Actions gratuites

Des actions gratuites ont été attribuées à certains salariés et/ou dirigeants de la Société depuis 2008. Les quantités attribuées sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nom du plan	Attributions initiales	Attributions caduques	Attributions définitives	Attributions en cours
Plan 2022 N°1	6 200	2 825	2 698	677
Plan 2022 N°3	16 400		11 490	4 910
Plan 2023 N°1	1 800	338	786	676
Plan 2024 N°1	1 000		500	500
Plan 2024 N°4.1	12 600		3 150	9 450
Plan 2024 N°4.2	300 500	179 427		121 073
Plan 2024 N°5.1	125 500	5 601	30 183	89 716
Plan 2024 N°5.2	12 000	2 625	2 625	6 750
Plan 2024 N°5.3	5 500	275	1 325	3 900
Plan 2025 N°1	84 950	1 500		83 450
Plan 2025 N°2	3 500			3 500
Plan 2026 N°1	372 000	6 000		366 000
TOTAL	941 950	198 591	52 757	690 602

Les mouvements sur les actions gratuites s'analysent comme suit :

En nombre d'actions	Exercice 2026 (6 mois)	Exercice 2025
Attributions en cours au 1er janvier	328 453	664 005
Nouvelles attributions	372 000	88 450
Attributions devenues définitives	250	237 837
Attributions devenues caduques	9 601	186 165
Attributions en fin de période	690 602	328 453

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 0,7 million d'euros sur le premier semestre 2026.

Dividendes

Il n'y a eu aucune décision de distribution de dividendes au cours du premier semestre 2026.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

Adocia a conclu un contrat de liquidité avec Kepler Capital Market le 19 mai 2014 suite à la résiliation d'un précédent contrat confié à DSF Markets. Adocia a alloué à ce nouveau contrat 15 026 titres Adocia et 300 000 euros en espèces.

Conformément aux termes du contrat de liquidité, la Société a décidé le 10 février 2015 de procéder à une reprise partielle des moyens affectés à ce contrat à hauteur d'un montant de 700 000 euros. Les moyens mis à disposition dans le cadre du contrat de liquidité confié à Kepler Capital Markets S.A ont été augmentés de 200 000 euros le 10 septembre 2015, puis de 250 000 euros le 12 février 2018.

Au cours du premier semestre 2026, le programme de rachat d'actions a été utilisé exclusivement dans le cadre du contrat de liquidité répondant à l'objectif d'animation et de liquidité des titres de la Société.

Au 30 juin 2026, la Société détenait dans le cadre de ce contrat 45 699 actions ainsi que 126 636,84 euros au crédit du compte de liquidité.

NOTE 7 Dettes financières

Au 30 juin 2026, les dettes financières se montent à 8,4 millions d'euros. Elles comprennent les prêts garantis par l'Etat (PGE) pour un montant de 0,7 million d'euros, la dette IFRS 16 relative au contrat de location du siège pour 6,7 millions d'euros, la part de l'avance en compte courant d'actionnaire non remboursée au 30 juin 2026 pour 0,7 million d'euros ainsi que la juste valeur des BSA restant à exercer en lien avec la convention d'avance en compte courant d'actionnaire signée en avril 2026 auprès de Vester Finance pour 0,4 million d'euros.

PGE

La dette de PGE a diminué de 1,3 million d'euros par rapport au 31 décembre 2025 à la suite des remboursements effectués sur le premier semestre 2026.

En août 2020, Adocia a obtenu un prêt de 7 millions d'euros souscrit auprès de BNP, HSBC, LCL et Bpifrance sous forme d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) qui prévoyait des remboursements dès la deuxième année et jusqu'en août 2026. Après avoir négocié un premier différé d'un an en juin 2021 puis un deuxième différé de 12 mois en août 2023, les remboursements ont été rééchelonnés tout en conservant une maturité inchangée à fin août 2026. Les remboursements ont ainsi repris en août 2024 et la dette a été totalement remboursée à fin août 2026.

Dettes locative – IFRS 16

Conformément à IFRS 16, une dette locative de 7,5 millions d'euros a été comptabilisée dans le cadre de l'opération de « Sale and Lease Back » réalisée en mars 2022. Cette dette correspond à l'actualisation sur 12 ans des loyers prévus au contrat de bail en adoptant un taux d'actualisation de 10%. Au 30 juin 2026, le capital restant dû s'élève à 6,5 millions et les intérêts courus à payer au titre de la période s'élèvent à 0,2 million d'euros soit une dette totale de 6,7 millions d'euros.

A fin juin 2026, la classification en courant et non courant est la suivante :

En milliers d'euros	Courant	Non courant	Total 30/06/2026	Total au 31/12/2025
PGE	651	0	651	1 953
Avances en compte courant d'actionnaire	727	0	727	
Autres dettes financières (dette IFRS 16)	730	5 931	6 661	6 949
Juste valeur des BSA accordés à Vester Finance	390		390	
TOTAL DETTES FINANCIERES	2 498	5 931	8 429	8 901

NOTE 8 Provisions

En milliers d'euros	Avantages au personnel	Autres provisions LT	Provisions pour risques et charges - part à moins d'un an	TOTAL
VALEUR AU 31 DECEMBRE 2025	702	0	176	878
Dotations	53	40	(56)	37
Reprise avec utilisation	0	0	0	0
Reprises sans utilisation	0	0	0	0
VALEUR AU 30 JUIN 2026	754	40	120	915

Les provisions sont constituées principalement de (i) la provision pour indemnités de départ à la retraite, estimée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective 176, (ii) une provision relative à la contribution patronale sur attribution d'actions gratuites pour sa part courante et non courante.

Passifs éventuels

Il n'existe aucun passif éventuel à la date du présent rapport.

NOTE 9 Fournisseurs et autres passifs courants

Les passifs courants de la Société s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Fournisseurs	2 432	2 842
Comptes auxiliaires fournisseurs	1 001	1 075
Factures non parvenues	1 431	1 767
Autres passifs courants	14 254	14 342
Dettes fiscales et sociales	2 085	2 229
Autres dettes	12 170	12 113
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL PASSIFS COURANTS D'EXPLOITATION	16 686	17 184

L'intégralité des dettes fournisseurs et des autres passifs courants a une échéance à moins d'un an et concerne des dépenses courantes.

Le poste « fournisseurs » s'élève à 2,4 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 2,8 millions d'euros au 31 décembre 2025. Cette diminution s'explique par une activité concentrée en fin d'année 2025, qui s'est régularisée en 2026.

Le poste « dettes fiscales et sociales » comprend les rémunérations dues, les dettes auprès des organismes sociaux et autres dettes fiscales et sociales. Il s'élève à 2,1 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 2,2 millions d'euros au 31 décembre 2025. Cette légère baisse s'explique par le provisionnement au 31 décembre 2025 de la prime de départ de Gérard Soula partiellement compensée par l'importance de certaines dettes sociales provisionnées à fin juin 2026 et payées habituellement fin décembre.

Le poste « autres dettes » inclut, comme au 31 décembre 2025, le droit d'option accordé à Sanofi pour négocier un accord global sur M1Pram pour 12 millions d'euros TTC reçu en juillet 2023. Suite à l'expiration de ce droit exclusif le 3 juillet 2026, ce montant ainsi que la créance de TVA associée de 2 millions d'euros, seront soldés à cette date en contrepartie d'un produit en compte de résultat pour un montant net de 10 millions d'euros (cf. paragraphe 2.2 Evénements postérieurs au 30 juin 2026).

Le total des passifs courants d'exploitation s'élève à 16,7 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 17,2 millions d'euros au 31 décembre 2025.

NOTE 10 Résultat opérationnel

En milliers d'euros	Notes	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Produits opérationnels		1 333	2 199
Contrats de recherche et revenus de licences	11	43	1 031
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	12	1 290	1 168
Charges opérationnelles		(9 280)	(11 131)
Achats consommés		(471)	(389)
Charges de personnel	14	(4 781)	(5 924)
Charges externes	13	(3 697)	(4 431)
Impôts et taxes		(75)	(117)
Dotation aux amortissements & provisions	15	(256)	(270)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(7 947)	(8 932)
Autres produits et charges opérationnels non courants		0	0
RESULTAT OPERATIONNEL		(7 947)	(8 932)

Répartition des charges par destination :

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Dépenses de recherche et de développement	(6 620)	(8 341)
Frais généraux	(2 659)	(2 790)
CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES	(9 280)	(11 131)

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Achats consommés	(471)	(389)
Charges de personnel	(4 050)	(4 578)
Paievements en actions	(730)	(1 346)
Charges externes	(3 697)	(4 431)
Impôts et taxes	(75)	(117)
Dotation aux amortissements et provisions	(256)	(270)
CHARGES OPERATIONNELLES	(9 280)	(11 131)

NOTE 11 Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Contrat de recherche et de collaboration	43	1 031
Revenus des licences	0	0
CHIFFRE D'AFFAIRES	43	1 031

Le chiffre d'affaires reconnu sur le premier semestre de l'année 2026 reflète les revenus liés à l'étude de faisabilité portant sur la technologie BioChaperone® appliquée à une nouvelle combinaison de peptides pour un potentiel partenaire non divulgué à ce jour. En 2025, le chiffre d'affaires était composé des revenus liés à une étude de faisabilité relative à la technologie AdOral®, appliquée à une nouvelle incrépine pour 1 million d'euros.

NOTE 12 Autres revenus

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Crédit d'impôt recherche	1 290	1 168
Autres	0	0
AUTRES REVENUS	1 290	1 168

Le Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 1,3 million d'euros au 30 juin 2026 en légère hausse par rapport à 2025.

NOTE 13 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes comprennent principalement les coûts des études précliniques, des essais cliniques, les dépenses de sous-traitance, les coûts de propriété intellectuelle, les honoraires et les frais généraux. Ces dépenses s'élèvent à 3,7 millions d'euros au 30 juin 2026, en baisse de 0,7 million d'euros par rapport à la même période en 2025. Cette diminution est principalement due à l'impact de change sur la créance Tonghua Dongbao, créance en USD et non réglée au 30 juin 2025 qui a généré une perte de change nette de 0,8 million d'euros sur le premier semestre 2025, compte tenu d'une relative stabilité des dépenses de R&D.

NOTE 14 Charges de personnel

Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Salaires et indemnités	2 866	3 089
Charges sociales	1 184	1 488
Paiements fondés sur les actions	730	1 346
CHARGES DE PERSONNEL	4 781	5 924

	30/06/2026	30/06/2025
Techniciens	34	31
Cadres	46	46
EFFECTIF TOTAL	80	77

Au 30 juin 2026, la Société comptait 30 chercheurs titulaires d'un doctorat en science, médecine ou pharmacie soit 38% de l'effectif total. Près de 80% des effectifs sont directement affectés aux opérations de recherche et développement.

Les charges de personnel, hors paiements fondés sur les actions, se sont élevées à 4,1 millions d'euros au 30 juin 2026, en baisse de 12% par rapport au 30 juin 2025. Cette baisse est liée à la prime exceptionnelle attribuée à Gérard Soula, comptabilisée et payée sur 2025 ainsi qu'au provisionnement en 2025 de sa prime de départ qui lui a été payée en juin 2026. Les effectifs ont légèrement augmenté pour passer à 80 ETP moyen (Equivalents Temps Plein) sur le premier semestre 2026 contre 77 ETP moyen à la même période l'année précédente, essentiellement sur des postes d'alternants.

NOTE 15 Amortissements et pertes de valeur

Les dotations nettes aux amortissements et aux provisions s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Amortissements et Provisions sur immobilisations	262	251
Dotations immobilisations corporelles	121	108
Dotations immobilisations incorporelles	0	2
Dotations immobilisations crédit-bail	0	0
Dotations immobilisations lease back	140	141
Dotations / Reprises aux Amortissements et Provisions	(1)	19
Provisions pour risques et charges (dotations)	0	2
Provisions pour risques et charges (reprise)	(16)	0

Provisions sur actif circulant (dotations)	15	17
Provisions sur actif circulant (reprise)	0	0
AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR	261	270

NOTE 16 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Coût de l'endettement financier net	(610)	(371)
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	106	0
Intérêts sur emprunts	(9)	(28)
Intérêts financiers sur dette de location financement	(317)	(343)
Impact de la juste valeur des BSA - Vester Finance	(390)	
Perte et gains de change	13	(20)
Autres produits et charges financières	(97)	(13)
RESULTAT FINANCIER	(694)	(403)

Le résultat financier du premier semestre 2026 se dégrade de 0,3 million d'euros par rapport à la même période l'année dernière. Cette dégradation provient principalement du retraitement IFRS sans impact sur la trésorerie représentant la juste valeur des BSA restant à exercer dans le cadre de l'avance en compte courant d'actionnaire signée en avril 2026 avec Vester Finance partiellement compensé par les produits financiers sur les placements en cours.

NOTE 17 Résultat par action

	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
RESULTAT NET CONSOLIDE (En milliers d'euros)	(8 641)	(9 336)
Nombre moyen d'actions	19 682 955	17 367 167
RESULTAT NET (PERTE) PAR ACTION (en euros)	(0,44)	(0,54)
RESULTAT NET (PERTE) PAR ACTION PLEINEMENT DILUE (en euros)	(0,44)	(0,54)

NOTE 18 Parties liées et rémunérations des mandataires sociaux

Les principales parties liées sont les principaux dirigeants de la Société, ainsi que ses administrateurs.

Les rémunérations versées aux parties liées sont décrites dans le tableau ci-après.

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Avantage court terme	421	497
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0

Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Palements fondés sur des actions	127	455
TOTAL REMUNERATIONS VERSEES AUX PARTIES LIEES	548	952

NOTE 19 Engagements hors bilan

La Société n'a pas d'engagement hors bilan au 30 juin 2026.



3

RAPPORT
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION
FINANCIERE
SEMESTRIELLE 2026

Chapitre 3

3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2026	40
---	---	----

3 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2026

3

AGILI(3F)

ERNST & YOUNG et Autres

Adocia

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

AGILI(3F)

69, boulevard des Canuts
69004 Lyon
S.A.S. au capital de € 216 300
840 062 442 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG et Autres

Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

3

Adocia

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels condensés de la société Adocia, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 2.4.1 « Base de préparation des états financiers » des comptes consolidés semestriels condensés.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels condensés.

Lyon, le 25 septembre 2026

Les Commissaires aux Comptes

AGILI(3F)

ERNST & YOUNG et Autres

Cédric Desachy

Sylvain Lauria



4

ATTESTATION
DU RESPONSABLE
DE L'INFORMATION

Chapitre 4

4	ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION
---	--

45

4 Attestation du responsable de l'information

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé arrêtés au 30 juin 2026 sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation d'Adocia, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

4

Le 25 septembre 2026



Olivier Soula
Directeur Général

Commentaires

[illegible]



ADOCIA

innovative medicine
for everyone, everywhere



115 Avenue Lacassagne,
69003 Lyon
FRANCE

+33 4 72 610 610

www.adocia.com